

exemplaires des "petits livres bleu", dont 73,246 exemplaires du "Livre de la Mère canadienne".

**Division des aliments et des drogues.**—Au cours de l'année, 10,170 échantillons d'aliments et de drogues ont été examinés dans les laboratoires du département à Ottawa, Halifax, Montréal, Winnipeg et Vancouver en vue de déterminer, soit leur degré de pureté, soit leur falsification. Il fut intenté 39 poursuites en vertu des dispositions de la loi sur les aliments et les drogues et de la loi sur les produits de l'éérable, contre les marchands offrant en vente des produits frelatés; ces poursuites ont été suivies de 10 condamnations et 27 transactions; 2 causes sont encore pendantes ou ont reçu un autre solution.

**Laboratoire d'hygiène.**—Ce laboratoire s'est livré durant l'année à un grand nombre d'investigations d'une nature pathologique sur des conserves en boîtes, saucisses et fromages, lorsque les aliments paraissaient suspects. Au cours de l'année, on a aussi fait de nombreuses observations de laboratoire et de recherches sur place dans les bancs d'huîtres de l'île du Prince-Edouard et du Nouveau-Brunswick. On a aussi analysé plusieurs échantillons d'eau potable et procédé à des travaux de recherches tendant à l'isolation et à l'identification du bacille de la typhoïde de différentes sources, ainsi qu'à déterminer la valeur de certaines drogues.

**Pollution des eaux intérieures.**—On a procédé durant l'année à une investigation minutieuse des qualités de l'eau des grands lacs et de ses usages par les navires sillonnant ces voies d'eau. De plus, on a procédé à l'examen des provisions d'eau faites par les plus grands navires affectés au transport soit des voyageurs, soit des marchandises; cet examen fait l'objet de rapports, d'analyses et de plans destinés à l'amélioration des systèmes actuellement en vigueur. On a aussi analysé l'eau potable fournie aux citoyens de certaines municipalités situées sur le rivage des grands lacs. On a constaté une décroissance considérable du nombre des cas de fièvre typhoïde provenant de l'absorption d'eau polluée; d'autre part, nombre de vaisseaux naviguant sur les grands lacs ont modifié ou transformé leur système d'approvisionnement d'eau.

**Situation financière.**—Les dépenses nettes encourues pendant l'année se sont élevées à \$884,112, les frais les plus considérables étant les suivants: quarantaine \$176,207, maladies vénériennes \$119,519, appointements et salaires \$153,504, et hôpitaux de marine \$139,999. Les recettes nettes se sont élevées à \$237,936, dont \$190,572 provenant des redevances en faveur des marins malades.

## II.—L'HYGIÈNE DANS LES PROVINCES.

### 1.—Île du Prince-Édouard.

Quoiqu'il n'y ait pas de ministère de l'Hygiène dans l'île du Prince-Edouard, tout ce qui regarde la santé publique est néanmoins sous le contrôle du gouvernement provincial, qui administre l'hôpital Falconwood et l'Infirmierie provinciale; en outre, des subventions en argent sont accordées à d'autres institutions similaires.

Il appert du rapport des syndics de l'hôpital Falconwood et de l'Infirmierie provinciale, pour l'année terminée le 31 décembre 1925, qu'à cette date 308 malades se trouvaient dans ces institutions au lieu de 313 au commencement de l'année. Au cours de l'année on compta 63 admissions et 68 sorties ou décès. Les dépenses de gestion et d'entretien de cette institution se sont élevées à \$103,441, tandis que leurs recettes provenant de différentes sources se sont limitées à \$11,049.